

Différences



AVRIL 1991 - N° 116 - 10F

E D I T O

APRES-GUERRE

La guerre du Golfe s'étant « bien terminée », nous dit-on, il faut maintenant « saisir l'occasion » pour régler d'urgence les problèmes en suspens.

Mais était-ce bien là l'objectif des coalisés conduits par les Etats-Unis ? Longtemps occultés, les buts réels de la guerre, avec ses dizaines de milliers de morts, les destructions et la pollution qu'elle a entraînée, n'apparaîtront que peu à peu, dévoilés par le comportement des puissances victorieuses. Mais tout ne pouvait pas être programmé ; bien des dérives imprévues sont possibles ; les peuples concernés, l'opinion internationale n'ont pas dit leur dernier mot.

Quoi qu'il en soit, une paix durable exige, aujourd'hui plus encore qu'hier, le respect des droits jusque-là bafoués, en premier lieu ceux des Palestiniens, des Kurdes, du Liban, de Chypre ; l'application rigoureuse de toutes les résolutions de l'O.N.U. ; l'arrêt de la course aux armements ; l'instauration de la démocratie là où sévissent des dictatures, aussi bien au Koweït ou en Arabie Saoudite qu'en Irak ; l'utilisation prioritaire des ressources pétrolières pour le développement.

En France, en appelant la « communauté » maghrébine (ou musulmane) à la sagesse, puis en la félicitant, on l'a présentée comme un groupe à part, supposé homogène, suspect à ce titre de sympathie pour l'adversaire. Un tel climat ne pouvait que favoriser les amalgames insultants, les discriminations dans la vie quotidienne, et les menées anti-arabes organisées. Parallèlement, la désignation des juifs comme fauteurs de guerre, à partir d'une démarche opposée, mais semblable, confortait les vieux thèmes antisémites. De tout cela, il restera des rancœurs, des blessures.

On admet désormais que la lutte contre le racisme passe par des mesures visant à faire reculer les inégalités, le mal-vivre où il prend racine. Cela implique la mise en œuvre de moyens importants.

Or, les coupes budgétaires décidées pour couvrir les dépenses de la guerre frappent durement les crédits relatifs à l'urbanisme, au logement, au travail et à l'emploi, de même que le budget des DOM-TOM.

En France, comme au Proche-Orient, comme partout où règne le sous-développement, il est urgent d'en finir vraiment avec la logique de guerre, de répondre aux besoins du plus grand nombre, d'assurer l'égalité, la justice, le progrès. Ainsi seulement viendra la paix, dans notre société comme à l'échelle du monde.

Albert Lévy.

P É R É Q U A T I O N S

LOIS NOUVELLES POUR LA VILLE



changer la ville, changer la vie ». Belle phrase, belle ambition. La formule est de M. Michel Delebarre, qui vient de signer deux projets de loi, censés réformer profondément les politiques d'urbanisme pratiquées jusqu'à ce jour : la loi d'orientation pour la ville (LOV) et la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes.

Partant de l'idée de mélanger les types d'habitat, la LOV, anciennement loi anti-ghetto, devrait permettre aux communes de développer sur leur territoire le logement social ou, le cas échéant, les y astreindre. Ainsi, dans un périmètre défini par chaque ville, toutes les opérations immobilières privées, dès lors qu'elles dépasseront 1500 mètres carrés, devront réserver 10 à 20% des surfaces pour le logement social, géré par les organismes appropriés. Face aux communes récalcitrantes, le préfet aura pouvoir d'intervenir et d'imposer notamment un périmètre d'action conséquent. D'autre part, toute rénovation de quartiers anciens devra intégrer des objectifs sociaux. Il est évident que la cité, divisée en gigantesques parcs de logements d'un côté, et en monstrueux centres commerciaux d'un autre, ne saurait être perpétuée.

Le deuxième volet des réformes proposées, celle de la DGF, a fait largement parler de lui, nos hommes et femmes politiques servant d'amplificateurs. Il s'agit là de changer les critères d'attribution de cette dotation de l'Etat aux communes, qui représente leur deuxième source de financement. Elle sera dorénavant fonction également du nombre de logements sociaux (HLM et logements du privé dont les locataires bénéficient de l'allocation de logement ou de l'APL). Ainsi devrait s'effectuer un transfert de dotation des communes les plus nanties vers celles où s'accroissent le plus les problèmes sociaux. La somme de ces transferts est évaluée pour 1991 à 400 millions de francs. L'instauration d'une péréquation fiscale au sein des communes franciliennes est également prévue : les communes ayant un potentiel fiscal supérieur de 1,5 fois à la moyenne régionale se verraient alors prélevées sur le produit de leurs impôts, au profit de celles dont le po-

tentiel fiscal est inférieur à 80% de la même moyenne. Au total, 900 millions de francs seraient l'objet de redistributions, sur les 88 milliards de la DGF pour 1991.

On ne pourra donc que se réjouir du principe de lois, s'attachant à une meilleure répartition des financements des communes. L'insuffisance des moyens mis en œuvre par l'Etat lui-même pose quant à elle toujours problème. Notamment en matière d'équipements sociaux, de formation et d'insertion économique des jeunes. Et les transferts de charges vers les communes risquent d'amoinrir considérablement les effets positifs de la nouvelle loi. Dans le numéro spécial de décembre 1990 de Différences, « Bouge, ma ville ! », nous insistions déjà sur le rôle

Ne ratez pas Différences n° 115, Spécial Caraïbes. Des îles tranquilles sous le soleil ? Nous vous invitons à y voir de plus près avec Jean-Michel Caroit, Jean-Pierre Alaux, Louis Xavier, Myriam Cottias, Marcel Manville, George Pau Langevin, le Père Lacroix, Claude Valentin Marie, Robert Pac, des interviews d'élus, un inédit de Michel Leiris, et quelques bonnes surprises...

le que le mouvement associatif doit pouvoir jouer au niveau local, dans les DSU (Développement Social Urbain) et autres projets de développement. Et ceci nécessite des moyens. Notamment financiers. Des expériences attestent de l'énergie mise en œuvre par les associations de quartier.

Les bonnes volontés ne manquent pas et les budgets rognés, notamment celui de l'Équipement, par M. Bérégovoy pour cause de guerre du Golfe ne témoignent nécessairement pas de l'effort souhaité.

Olivier Lannuzel

E N B R E F

■ **TSIGANES**

Conformément à la résolution du 22 mai 1989, adoptée par le Conseil et les Ministres de l'Education de la Communauté européenne, qui prévoit la scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs, un bulletin sera désormais diffusé pour informer sur toutes les activités de la communauté à ce sujet.

■ **DU FOYER AU VILLAGE**

Une toute nouvelle brochure paraît : « Du Foyer au Village ». Publiée à l'initiative du GRDR (Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement dans le tiers monde), elle s'intéresse à la participation des travailleurs immigrés maliens, mauritaniens et sénégalais au développement de leurs régions d'origine. GRDR, 8 rue Paul Bert, 93300 Aubervilliers (participation aux frais d'édition et d'envoi : 20 F).

■ **ALIBIX**

Alibix, entendons : l'Agence Libre d'Information et de Communication Sociales, tel est le nom du nouveau-né surgissant dans le monde de la presse. Cette publication décennale produira des informations originales et des documents exclusifs ou rares. Son maître mot : l'indépendance, toujours et partout, au regard de « tout groupement d'intérêt » (financier, politique ou religieux).

Différences

89, rue Oberkampf
75543 Paris Cedex 11
Tél. : 48 06 88 00

Directeur de la publication

Albert Lévy

Rédactrice en chef

Chérifa Benabdessadok

Journaliste

Isabelle Avran

Journaliste stagiaire

Marie-Adèle Bella

Administration/Gestion

Yves Pras

Publicité

au journal

Abonnements

Isabel de Oliveira

Chargée de la communication

et de la promotion

Mélina Gazsi

Documentation

Olivier Lannuzel

Alain Guioubly

Maquette (P.A.O.)

LA GRAF (48 51 60 18)

Impression

Montligeon (33 83 80 22)

Commission paritaire

n° 63634 ISSN 0247-9095

COMMENT SE LOGER

Les mal-logés, parmi lesquels les immigrés sont légion, verront-ils s'améliorer leur situation ?

Lors de la réunion du CNPI (Conseil National des Populations Immigrées), le 17 janvier dernier, Louis Besson, ministre de l'Équipement, des Transports et de la Mer, a présenté les orientations du gouvernement en matière de logement. Les conditions de logement des immigrés sont notablement moins bonnes que celles des Français : 16,9% de logements jugés inconfortables sont occupés par des immigrés contre 8,8% occupés par des ménages français.

Par ailleurs, les 2/3 des immigrés résident dans l'agglomération parisienne et dans les villes de plus de 100 000 habitants. Afin d'améliorer les conditions de logement des populations les plus défavorisées et d'éviter la formation de nouveaux ghettos, le gouvernement propose le plan d'action suivant :

– accroître l'offre de logements et la diversifier en faveur des plus défavorisés. Des mesures nouvelles ont été prises pour mobiliser le patrimoine de logements existants, dont le nombre est évalué à environ 2 millions en France. Ce parc offrirait une réponse aux besoins d'intégration urbaine dont souffrent les populations défavorisées. Autre

exemple : bénéficieront d'une exonération de trois de l'impôt sur le revenu, ceux qui loueront des logements à des bénéficiaires du RMI, ou à des associations humanitaires sous-louant à des personnes en difficulté.

– améliorer les conditions de vie et de logement au quotidien en accélérant le programme de réhabilitation des immeubles (le gouvernement vise la réhabilitation de 1 million de logements HLM en 5 ans). Il est question également de renforcer la mesure sociale de « l'aide à la personne » en élargissant le nombre de ses bénéficiaires (les ménages sans enfant, les jeunes à la recherche d'un premier emploi...).

– apporter des solutions spécifiques : mise en œuvre de plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées. Ces personnes en difficulté de logement seront recensées et des mesures d'accompagnement sociales mises en place. L'État espère ainsi réaliser en 1991 10 000 logements d'insertion.

Premiers pas ? Hélas, la diminution drastique du budget pour cause de guerre semble remettre en cause les chiffres de ce projet.

Marie-Adèle Bella

PROTECTION DES FORETS

Première du genre, la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe s'est déroulée, les 18 et 19 décembre 1990, à Strasbourg. Elle rassemblait 31 États d'Europe occidentale et orientale. Depuis des millénaires, aucune forêt n'a pu résister à la main humaine qui, toujours, lui a imposé sa marque en la modifiant ou en l'exploitant. Ainsi était à l'ordre du jour : la politique forestière et ses conséquences. Position de principe : « le droit des générations futures à bénéficier d'un environnement de qualité, sain et non pollué [...] » Six propositions seront soumises à l'appré-

ciation des politiques forestières nationales ou régionales : le renforcement de la surveillance concertée contre le dépérissement forestier, la conservation de la diversité génétique des forêts européennes, la mise à l'étude d'une banque de données européenne sur les incendies de forêt, la relance du réseau européen de recherche sur la physiologie des ligneux, Eurosilva et, enfin, la mise en place d'un réseau européen de recherche sur les écosystèmes forestiers, comprenant à la fois une communion des réflexions et un cofinancement des États signataires.

Alain Guioubly

Tsiganes : protections

Une Commission Nationale Consultative créée début 1991 se penche enfin sur les problèmes spécifiques des ges du voyage. Elle se compose d'élus et de représentants des principales associations tsiganes. Les tsiganes rencontrent des difficultés juridiques, administratives, économiques, sociales et culturelles. Mais depuis avril 1990, il ne doit plus verser une « avance de garantie » servant à recouvrer impôts et taxes divers. Il est aussi question de réformer les titres de circulation : doublement de la durée de validité d'un titre (de 5 à 10 ans) et des visas (de 3 à 6 mois). Le gouvernement rappelle aux communes leurs obligations en matière d'accueil (stationnement et habitat). D'autres mesures ont été ou seront prises concernant la protection sociale, la scolarisation des enfants, la formation d'un personnel scolaire tsigane...

M.A. B.

Drame d'asile

Le drame de l'exil ? Incontournable pour ces réfugiés politiques demandeurs d'asile. Ne pouvant retourner dans leur pays sans risquer le pire, ils sont confrontés ici à de nombreux problèmes dès les premiers mois de leur arrivée : inexistance de ressources dans un pays inconnu où tous n'ont pas forcément un point de chute, autorisations de séjour de trois à six mois renouvelable.

Une enquête effectuée en 1990 par le SSAE (Service Social d'Aide aux Emigrants) révèle la précarité de leurs conditions de vie, de logement, de travail. Leur logement est souvent temporaire (hébergement précaire dans des foyers ou chez des tiers). Sur 186 logements décrits, 86 ne comportent qu'une pièce. Les ressources financières sont dans l'ensemble faibles : plus de la moitié des personnes interrogées percevaient un revenu inférieur à 2 500 francs. Les solliciteurs parviennent à survivre durant la procédure de demande d'asile principalement grâce à l'aide apportée par leur communauté ou entourage.

M.A. B.

RÉUNION : FREEDOM ET MISERE

La voix de Téléfreedom s'est tue... pour descendre dans la rue.

La Réunion, l'île dont on n'a eu de cesse de louer la beauté et la douceur de vivre, s'est mise à vomir la violence qui travaille sa chair. Les 23, 24, 25 février ont éclaté de sanglantes émeutes – quelque dix morts – avant que n'interviennent, une vingtaine de jours plus tard, lors de la visite de Michel Rocard, de nouveaux troubles. La saisie de Télé Freedom, à la suite d'une décision du conseil Supérieur de l'Audioprofessionnel, n'a fait que précipiter l'explosion sociale du quartier du Chaudron qui concentre développement inégal et contradictions de la société insulaire. Cette télévision locale donnait la parole aux autochtones, et leur apparaissait comme la seule réponse proprement réunionnaise à l'hégémonie de la télévision de « métropole ». Avec la fermeture

de Télé Free-Dom, les Réunionnais se retrouvent sans voix. Une immense misère barre l'horizon du Chaudron, mais aussi de la masse de la population réunionnaise : 35% de chômeurs, 50 000 bénéficiaires du RMI, 100 000 illettrés. Cette pauvreté côtoie le luxe, le faste, l'abondance des produits de consommation. Univers dichotomique. Le terrible reflux du désir a opéré son retour de manière criante au cours des émeutes par des pillages de magasins, la destruction de succursales automobiles et de la Banque de la Réunion, mais il se manifeste chaque jour : alcoolisme, criminalité, viols, homicides, tentatives de suicides (en augmentation constante chez les adolescents, beaucoup plus qu'en métropole). L'économie réunionnaise est essentiellement organisée par le Centre métropolitain. Elle implique une production interne proche de la nullité et une dépendance financière presque to-

tale. La Réunion importe pour dix milliards de francs par an et n'exporte que pour un milliard (sucre, rhum, mélasse...). S'y greffent des disparités avec la métropole : le Smig, par exemple, y est inférieur de 20%. Ce sont donc bien ces structures mêmes, notamment économiques, qui sont en cause dans les émeutes de la Réunion, des rapports sociaux fondamentalement inégalitaires, qui condamnent la masse des Réunionnais à des conditions précaires, à un avenir couleur de nuit... Les discours du Premier ministre plaçant en faveur des actions engagées par l'État, telles que le contrat de plan Etat-Région ou l'accélération du rythme de construction des logements sociaux, empêcheront-ils fondamentalement la reproduction de ce cercle vicieux où se trouve jusqu'à maintenant amarré le département insulaire ? N'est-ce pas aussi ce que disaient les jeunes Réunionnais descendus dans la rue ?

SAID MOHAMED : « DELITS DE FACIES »

Après *Mots d'Absence*, publié solidement par Texture et le Dé Bleu, *Délits de Facies*, du même poète écartelé entre deux pays, deux cultures, est édité par Louis Dubost, avec l'exigence et l'obstination qu'on lui connaît. Écriture de l'urgence, vitale, chant amer, sans afféteries racoleuses, sans épanchements narcissiques. En dépit des scories, des imperfections formelles, étincellent des braises humaines qui laissent dans la mémoire les stigmates d'une plaie vibrante. « Viens vivre avec ce délit de facies / Ces lettres sans réponses, ces crimes sans justice... », écrit Saïd Mohamed, dans sa « course à l'homme », quête cruelle, douleur toujours recommencée, mal vie d'un poète déchiré par les dérivés de l'histoire, des continents de ses deux patries, elles-mêmes entre-déchirées, déchirantes. Encre et sang. « Mes deux pays je vous aime, / Je n'ai rien renié, jamais craché, incertain / De trouver une réponse ... / De tout j'ai souffert, en

corps étranger / Mes croyances rejetées comme faux papiers. » L'écriture, c'est l'ultime combat de ce quotidien où l'auteur « s'affronte seul » en « étrange étranger », selon la formule de Prévert qui lui va comme un gant jeté sur le ring des identités humiliées... « J'en appelle aux pierres des frontons / Pour souligner ces paquets d'insultes et de misères », ou encore plus haut : « Je porte plainte à mon ciel atrophié ». Il est des mots qui ne trompent pas, n'égarent pas le lecteur, même si le trop-plein parfois soulève quelque nausée. Saïd Mohamed, « acculé aux circonstances exténuantes », constate que « l'air de liberté sent le brûlé ». L'excès est dans cette combustion de tout l'être, ce feu sous la cendre et les ruines de l'âme. Au pays des droits de l'homme, il reste tant à faire pour accorder les mots aux regards, ne plus rire de l'accent qui écorche la langue. Lèvres blessées... Poésie pour aujourd'hui. « Mon

chant je ne le veux pas chargé de pouvoir / Mais en volonté de partage de ma fuite éperdue, / Et de cette tendresse irradiante »... Poésie du mouvement. Vers l'autre. Même si un sentiment d'échec, de dérisoire, accable le poète désabusé qui murmure : « je me fais mon cinéma en projection privée », et esquisse le refus après le partage, tentative d'auto-exorcisme : « Oubliez-moi je n'ai plus d'adresse... » Contre l'oubli, ces mots justes de James Sacré, voix fraternelle du dédicataire de ces *Délits de Facies* : « Pourtant quelque chose est là, avec les sentiments bon marché, avec la violence et le tendresse en charpie : quelque chose de parfois criard mais de bouleversant, et qui ouvre entre malheur et bonheur de vivre un espace pour l'écriture. » Michel Ménassé MRAP Annecy

* *Le Dé Bleu*, éditeur, 35 F. Chaille-sous-les-Ormeaux, 85310 Saint-Florent-des-Bois.

E N B R E F

■ **LE PEN**

Le Pen vient d'être jugé coupable dans l'affaire du « détail » (les chambres à gaz sont « un point de détail de la deuxième guerre mondiale » avait dit Le Pen, au cours d'une émission du « Grand Jury RTL-Le Monde »). Ainsi en a décidé la Cour d'Appel de Versailles qui confirme sa condamnation. A la plus grande joie du MRAP.

■ **« VIE ET PARTAGE »**

L'association « Vie et Partage » qui a pour vocation d'aider chacun à rompre sa solitude en lui proposant, l'espace d'un séjour, une vie pleine d'activités communes, fête ses 15 ans. A cette occasion, elle organise des journées portes ouvertes du 1er au 5 mai 1991, à sa Maison d'Accueil située à Penne d'Agenais.

■ **C.R.I.D.I.**

Le C.R.I.D.I. (Club de Réflexion sur l'Immigration, la Démocratie et l'Intégration), organise différentes activités auxquelles vous ne pouvez que vous joindre : des ateliers, « Judéo-arabe » (contactez le 45 94 06 65), « Maghreb » (45 46 33 37) et « Démocratie et laïcité » (42 38 01 65) ; mais aussi des rencontres-débats : « Israéliens/Palestiniens : un avenir commun ? », et, le 18 mai de 10h30 à 17h30, à l'Université Paris X, « Marginalité, Intégration et Extrême droite ».

■ **MEMOIRE**

A « l'occasion » des travaux de l'Opéra Bastille, la plaque commémorative des Nord-Africains tués lors de la libération de Paris en août 1944 avait été retirée. Après différentes démarches et actions du MRAP (avec d'autres associations) auprès de la Ville de Paris, cette plaque, symbole du combat des Français et des immigrés contre l'occupant nazi, est à nouveau visible au 39, rue de Lyon.

■ **R.A.G.E.**

Des étudiants, associés à l'UNICEF, qui voyagent en Afrique. Aventure? Pas seulement. Le Raid Africain des Grandes Ecoles se définit essentiellement comme une mission humanitaire ; en septembre 1991, elle s'effectuera au Burkina-Faso. Mais les équipages ont besoin de sponsor. Contactez Virginie Floc'Hlay, 46 57 77 57.

VOYAGE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Tandis qu'ont cessé les bombardements des villes irakiennes par les forces de la « coalition », Saddam Hussein utiliserait, lui, les bombes à phosphore et au napalm contre les insurgés kurdes et chi'ites en lutte contre son régime. Déjà en 1988, il avait massacré aux gaz chimiques les populations kurdes en Irak, dans le silence de la majorité des Etats. Plusieurs milliers de Kurdes s'étaient alors réfugiés en Turquie. Ils vivent encore aujourd'hui dans des camps de misère. Roland Mérieux, secrétaire national du MRAP, Maître Rémy Moncorge, de la Fédération internationale des Droits de l'Homme et le Docteur Bernard Benedetti, de Médecins du Monde, y ont effectué une mission d'observation du 17 au 24 février dernier. Ils reviennent avec des témoignages accablants.

A proximité du Kurdistan soviétique, près de trente millions de Kurdes vivent aujourd'hui en Irak, en Iran, en Syrie, en Turquie. En 1921, à Sèvres, les puissances coloniales ont admis que les peuples du Moyen-Orient pouvaient disposer d'eux-mêmes. Mais, en 1922, à Lausanne, elles partageaient le Kurdistan, distribuant ses terres à ces quatre Etats en constitution. Toutes les révoltes du peuple kurde s'opposant à ce partage ont été mâtées dans le sang.

Les 16 et 17 mars 1988, en pleine guerre contre l'Irak, le gouvernement irakien bombarde la ville kurde d'Halabja aux armes chimiques (dont les usines avaient été implantées avec l'aide de l'Allemagne, de l'Italie, de la Hollande). Bilan : près de 5000 morts, des milliers de blessés. L'ONU ne décide aucune sanction contre l'Irak. Le 25 août au matin, Saddam Hussein récidive : 75 bases de peshmargas (combattants kurdes), villes et villages sont de nouveau bombardés à l'arme chimique. Plusieurs milliers de Kurdes meurent, plusieurs milliers sont blessés, près de 35 000 arrêtés, plusieurs dizaines de milliers d'autres fuient à pieds vers la Turquie.

Différences : Votre mission avait pour but de visiter les villes et camps de Diyarbakir et de Mardin, et la ville de Batman. Y êtes-vous parvenus ?

■ **Roland Mérieux** : Non, pas totalement. Nous avons fait l'objet d'un contrôle permanent des autorités turques, c'est-à-dire de la police politique. A Mardin, par exemple, elle nous a refoulés dès que nous avons tenté d'approcher le camp. C'est qu'il y a tant à cacher, sur la vie dans ce camp ! La police politique nous a contraints à une journée de « résidence surveillée » dans un hôtel de Mardin. Il existe au Kurdistan de Turquie un état d'exception qui date d'octobre 1987, renforcé depuis mars 1990, qui donne tous pouvoirs au Préfet de région pour restreindre les libertés. D'où les multiples arrestations, les

brutalités policières, le baillonnement de la presse, la pression contre toute forme d'identité kurde. Il n'est donc pas étonnant, hélas, que la police politique ait empêché trois observateurs français d'effectuer leur mission.

Différences : vous avez visité Diyarbakir et Batman, et recueilli des témoignages.

■ **Roland Mérieux** : Oui. Des réfugiés nous ont expliqué que dès les premiers mois, les conditions sanitaires, le froid, le manque de nourriture... étaient tels que plus de 190 enfants sont morts dans le camp de Diyarbakir. 400 sont morts à Mardin, presque autant à Mus. Tous ceux que nous avons rencontrés citent les difficultés de vie dans les camps, les maladies comme la jaunisse ou même le typhus, la sous-alimentation, le manque de vêtements, l'empoisonnement dont a été victime une partie du camp de Diyarbakir en 1989 (par le pain)... mais aussi les arrestations, les fouilles, les tabassages de familles entières, les insultes, les emprisonnements sans jugement, les tortures les plus « raffinées » des jours durant. A leur libération, ils ne retrouvent pas de travail. Certains de leurs voisins, de leurs amis, sont morts sous la torture. Parfois, ce sont des attaques à balles réelles contre des habitants. Des hommes, des femmes, tombent pour ne plus se relever. L'on compte aujourd'hui plus de 5 000 prisonniers politiques d'origine kurde en Turquie, soumis aux sévices permanents. Parmi eux, des enfants de moins de 13 ans accusés de sympathie pour le PKK. Ils risquent des condamnations à mort. 1 000 procédures sont engagées contre des enfants de moins de 18 ans.

Différences : N'était-il pas dangereux de témoigner, pour tous ceux que vous avez rencontrés ?

■ **Roland Mérieux** : Si. Mais ils préfèrent prendre le risque, afin que leur situation soit connue. En mars, durant la fête nationale du Nevroz (le jour du printemps), le socio-

logue turc Ismail Besikci, solidaire de la cause kurde, qui a déjà passé plus de dix années de sa vie en prison, s'est fait arrêter de nouveau. Il faut que nous obtenions sa libération.

Différences : De nombreux villages kurdes sont aussi menacés de destruction, dans le cadre du programme dit « Anatolie du sud-est ».

■ **Roland Mérieux** : Pas seulement menacés. Des villages entiers sont détruits, des récoltes brûlées... Il s'agit d'obtenir le départ des Kurdes de leurs terres. Des dizaines de milliers de paysans sont montés vers les villes, où ils vivent dans des conditions précaires, souvent sous tentes. Dans la région d'Ourfa, au sud-est, la réalisation du projet de barrage hydro-électrique entraînerait la déportation de 200 000 Kurdes.

Différences : Comment a évolué la situation, durant la guerre du Golfe ?

■ **Roland Mérieux** : Depuis le 2 août, le nombre de soldats turcs au Kurdistan a doublé. Ils seraient aujourd'hui environ 300 000. Des manifestations sont sauvagement réprimées : des morts, des dizaines de blessés le 25 janvier à Batman et Tatvan. Nous avons appris en rentrant en France le massacre de Sirkak. Plusieurs morts, des dizaines de blessés. La population d'Idil est des villages avoisinants s'est elle aussi soulevée. Encore des morts et des blessés.

Différences : Que compte faire le MRAP ?

■ **Roland Mérieux** : Tout d'abord informer. Ensuite, développer, notamment avec les comités locaux, des initiatives de solidarité avec le peuple kurde, matérielle, et pour qu'il recouvre ses droits les plus élémentaires. La question du respect du droit des enfants est aussi pour nous prioritaire.

Propos recueillis par I.A.

N.B. : Le rapport de cette mission est disponible au siège du MRAP.

AIDE AUX REFUGIÉS

A l'heure où nous publions, le Conseil de Sécurité de l'ONU vient de voter, dans la nuit du 6 au 7 avril, sa résolution 688 (à l'unanimité moins trois voix contre : Cuba, Yémen et Zimbabwe, et deux abstentions : Chine et Inde).

Elle prévoit une aide humanitaire aux populations civiles d'Irak, notamment aux Kurdes, aujourd'hui sur les routes de l'exil... En quelque sorte, une « ingérence humanitaire » dans un pays, l'Irak, dont l'ONU réaffirme respecter la souveraineté et l'intégrité, qui vient pourtant de souffrir de plusieurs semaines de bombardements intenses.

Il était temps. Ayant quasiment appelé à la rébellion contre Saddam Hussein, puis ayant laissé les insurgés se faire massacrer par les troupes irakiennes, les Etats-Unis avaient d'abord prétendu que toute aide, y compris humanitaire, était impossible, notamment pour des raisons militaires.

Les vivres sont aujourd'hui parachutées à des centaines et des centaines de milliers de réfugiés kurdes qui fuient vers l'Iran et la Turquie, dont on connaît l'aimable accueil (généralement meurtrier) que ces pays réservent traditionnellement aux populations kurdes...

Leur avenir est donc incertain, en Irak et dans les pays d'accueil, où se posent aussi des problèmes économiques. Leur retour sur leur terre n'est pas actuellement envisagé. La question d'une force d'intervention, en revanche, n'a pas été posée. Sa mise en place dans le contexte actuel poserait de multiples problèmes : tant de pays arabes ont su prouver ces dernières années leur mépris du peuple kurde (« épine » ou non dans leur propre pays), voire leur connivence lorsqu'il s'agissait d'écraser des rébellions ; et les Etats-Unis ont montré aussi à quel point ils se satisferaient (faute de mieux, à leur goût ?) d'un régime irakien autour d'un Saddam Hussein très affaibli dans un pays totalement ravagé par la guerre, plutôt, peut-être, que de voir accéder au pouvoir des forces démocratiques. Mais, au-delà, cela poserait la question de fond, quant au droit international, des limites de la souveraineté des Etats, posées à l'ensemble de la communauté internationale, lorsque des minorités (avec ou sans représentation étatique) sont massacrées ou ... des droits fondamentaux bafoués. La question, de toute évidence, dépasse les frontières de l'Irak.

J E M ' A B O N N E
A D I F F E R E N C E S

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement à 4 numéros (trimestriels) spéciaux : 160 francs
 Abonnement au mensuel + 4 numéros (trimestriels) spéciaux : 240 francs
 Soutien : au-delà

Envoyez votre chèque à l'ordre de Différences
89, rue Oberkampf - 75543 Paris Cedex 11
CCP : 1374 40 x Paris

SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE KURDE

Le MRAP, devant le véritable génocide qu'endure le peuple kurde irakien, manifeste sa réprobation et à nouveau son rejet total du régime criminel de Saddam Hussein.

Il en appelle à toutes les instances internationales et particulièrement à l'ONU pour que le droit tant mis en avant au cours de la guerre du Golfe, ne soit pas une nouvelle fois piétiné et bafoué. Devant cette tragédie humaine d'un peuple ballotté, rejeté, banni et déporté, des mesures humanitaires et politiques s'imposent.

Le MRAP demande qu'une Commission d'évaluation et de contrôle international, sous l'égide de l'ONU, et en collaboration avec les organismes humanitaires, notamment le Haut Commissariat aux Réfugiés et la Croix Rouge Internationale, soit mise en place.

En qualité d'Organisation Non Gouvernementale dotée du statut consultatif auprès de l'ONU, le MRAP vient de saisir dans ce sens le Secrétaire Général de l'ONU, M. Perez de Cuellar.

Cependant, ce drame illustre, si besoin est, l'urgence d'une conférence internationale de paix pour le règlement juste et durable des problèmes de la région prenant en compte les aspirations légitimes des peuples kurde, palestinien et libanais à vivre en paix et en sécurité.

Le MRAP appelle l'ensemble de ses adhérents et comités locaux à s'associer aux initiatives de solidarité organisées en France à l'égard du peuple kurde.

Le 3 avril 1991

MASSACRES AU MOYEN-ORIENT

Phosphore, napalm... Saddam Hussein poursuit la guerre. Guerre « anti-impérialiste » ? C'est contre les insurgés kurdes et irakiens chi'ites, de son propre pays, qu'il a utilisé des armes à destruction massive. Impunément. Sans que les Nations Unies décident dès les premières semaines la moindre protection de ces populations civiles menacées et massacrées. De fait, les Etats auto-proclamés « chevaliers du Droit international » à peine sortis d'une guerre de reconquête de la souveraineté du Koweït, qui s'est soldée par des dizaines et des dizaines de morts en Irak, ne s'étaient-ils pas tus lors du massacre d'Halabja et des populations kurdes en 1988 ? Ne découvre-t-on pas aujourd'hui ce que les communiqués militaires américains, les reportages de la Cnn et ceux de la télévision française, comme les communiqués de Saddam Hussein, cachaient encore hier : la guerre a tué, elle a réduit des villes à des déserts en cendres, à des ruines jonchées de cadavres, elle a rasé des usines, contraint un peuple à la famine et aux épidémies, sans eau, sans électricité, sans infrastructure économique, dans un pays sans perspective. Et, nous qui nous réjouissons que le Koweït ait recouvré son indépendance, comment nous réjouirions-nous du prix qu'un peuple a payé, lorsque d'autres moyens que la guerre n'ont pas été tentés jusqu'au bout ?

Quand certains Etats « victorieux » sont occupés à conclure de nouveaux contrats de ventes d'armes avec l'Arabie Saoudite, ou des contrats de reconstruction avec le Koweït, les massacres se perpétuent de nouveau. Massacres en Irak, assassinats de Palestiniens au Koweït. Occupation, répression, par l'armée et les colons israéliens, dans les territoires palestiniens occupés, où les dirigeants israéliens, contre toute légalité internationale, installent de nouvelles colonies, avec l'argent frais des Etats-Unis. Résistance, répression, et parfois vengeance aveugle contre des citoyens israéliens, après le traumatisme de semaines entières de couvre-feu, d'économie mise à sac et de nouveaux morts, de nouveaux blessés. Cycle infernal de la violence. Qu'il est temps de briser.

N'est-il pas urgent que les Nations Unies protègent les populations civiles, kurdes et palestiniennes en particulier ? N'est-il pas temps que soient enfin appliquées toutes les résolutions de l'ONU, dans cete région du Monde, que se tienne une conférence internationale de paix sous l'égide des Nations-Unies, avec les représentants que tous les peuples concernés se sont choisis ?

I.A.

Soudan

FAMINE OUBLIÉE

Neuf millions de Soudanais menacés de mourir de faim. Malgré le régime en place, la communauté internationale peut encore y remédier.

Du Darfour, du Kordofan, de certaines régions de l'Est de ce pays grand comme cinq fois la France, fuient des centaines de milliers d'hommes et de femmes espérant trouver, vers le Nord et jusqu'en Ethiopie, de l'eau et de quoi se nourrir.

Pour la seconde année consécutive, la récolte est mauvaise. Et pourtant, le Soudan, l'un des pays les plus pauvres du monde, possède les terres alluviales parmi les plus productives. Le Nil blanc et le Nil bleu se rejoignent à Khartoum, la capitale, irrigant 32 millions d'hectares de pâturages et de cours d'eau. Le Soudan pourrait demeurer le grenier à sorgho, à blé et à mil de l'Afrique tout entière.

Pourtant, sept ans après la grande famine de 1984-1985, la junte militaire aujourd'hui au pouvoir nie ce qui risque de devenir la plus grande catastrophe humaine de l'histoire récente de ce pays de 23 millions d'habitants. En janvier 1990, la junte a contraint au départ « Médecins sans frontières » et, en novembre, elle a expulsé l'organisation humanitaire britannique « Oxfam ». Comme si, en niant la famine quitte à laisser mourir plus des deux cinquièmes de son peuple, la junte militaire voulait nier ses propres responsabilités dans ce drame attendu.

Lorsqu'il prend le pouvoir par un coup d'Etat militaire le 30 juin 1989, le Général Omar El Bechir met fin à quatre années d'expérience non-dictatoriale au Soudan. Le 5 avril 1985, en effet, le peuple soudanais était parvenu à renverser la dictature du Colonel Numeiry subie depuis 1969. La corruption sévissait encore largement dans le pays. Mais les partis et syndicats sortaient de la clandestinité, la presse se libérait. Surtout, des perspectives de paix se dessinaient avec l'Armée de Libération du Sud-Soudan de John Garang, en lutte contre l'is-

lamisation imposée par Numeiry aux populations africaines, animistes ou chrétiennes, du Sud. L'alliance Démocratique regroupant la plupart des partis et syndicats – à l'exception du Front National Islamique – était parvenue en mars 1986 à des accords avec le mouvement de John Garang. Des négociations officielles devaient mettre fin à la guerre dans les semaines où El Bechir a pris le pouvoir.

S'appuyant sur les intégristes, arrêtant et torturant à mort les dirigeants et militants politiques et syndicalistes, décrétant la Char'a en janvier 1990, le Général El Bechir a mis fin au processus de paix.

La guerre, qui coûte chaque jour l'équivalent de plus de cinq millions de francs et a déjà tué des centaines de milliers de Soudanais depuis 1983, contraint à l'exil (intérieur et extérieur) des millions d'autres, a repris de plus belle avec ses exactions de part et d'autre.

La politique de la terre brûlée, les incendies de récoltes, les minages des pâturages, les décimations de troupeaux... sont armes alimentaires courantes contre l'adversaire.

Les dirigeants intégristes spéculent sur le grain et remplacent peu à peu les cadres compétents. Les banques islamistes ont obtenu le monopole de la commercialisation des récoltes pour l'exportation, et vendu en devises fortes 300 000 tonnes de réserves à grain pour enrichir quelques piliers du régime et acheter des armes.

Aujourd'hui, les ONG appellent à l'aide de toute urgence. Et le Forum Démocratique du Soudan (qui, pour la première fois, regroupe toutes les forces de « l'Alliance » et le Mouvement de John Garang) demande également à l'ONU la reprise de l'opération « Survie pour le Soudan » interrompue par le Général El Bechir.

Isabelle Avran

Cinéma

FESTIVAL « ASIE CENTRALE »

Le Centre Georges Pompidou organise une grande rétrospective ayant pour thème « le cinéma d'Asie Centrale soviétique ». A ceci, au moins trois grands mérites. Tout d'abord, de nous faire découvrir une autre facette du cinéma soviétique, celui des républiques « musulmanes » de l'URSS, Kazakhstan, Kirghizie, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan, tandis que les cinémas russe et géorgien sont déjà relativement familiers du public français. Hormis le film déjà célèbre d'Andreï Mikhalkov-Kontchalovski, *Le Premier Maître*, les 55 réalisateurs et leurs 70 œuvres présentées dans le cadre de cette rétrospective offrent un panorama complet de ces cinématographies, qui permet de les situer en fonction de l'évolution de la société soviétique. La condition des femmes d'Asie Centrale so-

viétique occupe une place prépondérante parmi les thèmes abordés dans une programmation d'une grande variété.

Pour faire plaisir aux nombreuses et nombreux inconditionnel(le)s de l'écrivain khirgiz, la liste des films adaptés des livres de Tchinguiz Aïtmatov est assez conséquente :

- *Chaleur torride*, de Larissa Cheptiko, 1963 : lundi 8 avril à 17h30 et dimanche 12 mai à 20h30.

- *Le Premier Maître*, d'Andreï Mikhalkov-Kontchalovski, 1965 : samedi 13 avril à 20h30 et samedi 18 mai à 20h30.

- *Le Champ maternel*, de Guenadi Bazarov, 1967 : jeudi 4 avril à 14h30 et vendredi 3 mai à 14h30.

- *Le Bateau blanc*, de Bolot Chamchiev, 1976 : dimanche 14 avril à 14h30.

- *Les Cigognes précoces*, de Bo-

lot Chamchiev, 1980 : samedi 6 avril à 20h30 et vendredi 24 mai à 17h30.

- *L'ascension du Fuji-Yama*, de Bolot Chamchiev, 1988 : dimanche 14 avril à 20h30 et vendredi 3 mai à 20h30.

Un livre, en outre, vient d'être publié aux éditions du Centre Pompidou : *Le Cinéma d'Asie Centrale Soviétique*. Dirigé par Jean Radvanyi, il étudie la cinématographie des cinq républiques et détaille pour nous toutes les œuvres et tous les réalisateurs présentés lors de cette rétrospective. Illustré par 180 photos en noir et blanc, il est superbe.

Après cela, je me tâte, est-il encore nécessaire de vous inciter à vous y précipiter... Cela se passe à la salle Garance, Centre Georges Pompidou, jusqu'au 27 mai.

Olivier Lannuzel

INFOS - SERVICES

■ LANGUES

Une Maison des Langues en Seine-St-Denis permet à qui veut l'apprentissage des langues européennes, de l'arabe et de quelques langues asiatiques. Pour un exercice apical en toute amitié. Maison des Langues, 4 villa des Joncherolles 93200 St Denis. 48 29 07 58.

■ REVUE

Savoirs et Formation vient de publier les actes du colloque tenu à Lyon en décembre 1988 sur la formation professionnelle des bas niveaux de qualification. Disponible auprès de l'AEFTI, 16 rue de Valmy 93100 Montreuil.

■ DROITS

La 22ème session d'enseignement de l'Institut International des Droits de l'Homme à Strasbourg aura lieu du 27 juin au 26 juillet. Inscriptions avant le 15 mai. Renseignements : IIDH, 88 35 05 50.

A G E N D A

■ LIVRES

Mémoire

Drancy, Beaune-la-Rolande, Pithiviers...rafles bien françaises, camps bien français, administrations bien françaises. « France, terre de camps de concentration ». Dans l'incommensurable des vérités pas bonnes à dire, Maurice Rajsfus s'est attaché à nous décrire Drancy, un camp de concentration très ordinaire 1941-1944, son fonctionnement et le rôle qu'il a rempli. 67 000 juifs de France y ont transité. Publié aux éditions Manya. 139F.

Polar

Le premier prix Roger-Vailland a été attribué. Les Chevaliers de Rocourt de René Ballet : un polar dans lequel banditisme et extrême droite ne s'indiffèrent pas. Cela se passe dans le

Nord et c'est aux éditions Messidor.

Rap

Un essai de Georges Lapassade et Philippe Rousset, descriptif et théorique, consacré à ce genre musical, et au-delà à ce mouvement, spécifiquement aux USA. Aux éditions Loris Talmart.

■ THEATRE

Lettres de Louise Jacobson

Mise en scène d'Alain Gintzburger. Juliette Batle nous livre la correspondance en prison de Louise Jacobson à ses proches, avant sa déportation en 1943, à l'âge de 19 ans. Au théâtre Marie Stuart à Paris, jusqu'au 27 avril.

La Paix

Aristophane mis en scène par Marcel Maréchal, c'est à La Criée à Marseille jus-

qu'au 20 avril. On ne peut guère l'éviter. Renseignements au 91 54 74 54.

■ FESTIVAL

Jeunes

Le VIe Festival « Les Lycéens brûlent les planches » de Villejuif se tiendra du 15 au 17 mai au Théâtre Romain Rolland. Vingt groupes de jeunes nous serviront théâtre, musique et danse. Renseignements auprès de l'A.R.O.E.V.E. 43 76 20 19.

Algériennes

A noter un festival « Artistes d'Algérie ». Musique, théâtre et peinture participent à une riche programmation, dans laquelle les femmes prennent une place prépondérante. C'est au Théâtre des Amandiers à Nanterre, du 16 mai au 16 juin. Renseignements au 47 21 18 81.

■ EXPO

« Le monde d'Anne Franck, 1929-1945 »

A l'Arche de la Fraternité, à la Défense, jusqu'au 2 mai, exploration de la vie quotidienne dans l'Allemagne nazie et la Hollande occupée, à partir de l'histoire personnelle d'Anne Franck et de sa famille.

« Wir sind das Volk »

Une exposition à l'Institut Goethe à Paris, où photographies et dessins satiriques s'attachent à faire revivre les manifestations du lundi à Leipzig en 1989. Jusqu'au 6 mai.

Photos

« W. Eugene Smith, photographe des droits de l'homme », du 17 avril au 17 juin. Deux débats, les 17 avril et 23 mai, compléteront cette exposition au Centre Georges Pompidou.

AVEC LE MRAP, « RAP » ET DÉBATS

Liste de villes et de comités locaux ? Presque, tant ont été nombreuses les initiatives du MRAP dans la dernière période, en particulier le 21 mars.

Etre raciste, c'est se tromper de colère ; c'est attribuer tout ce qui ne va pas à qui n'a pas la même gueule que moi », disait l'Abbé Pierre, en juin 1990. Cette année encore, les comités locaux du MRAP ont marqué particulièrement la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le MRAP développe son action contre les mensonges racistes qui font de l'Autre le bouc émissaire de toutes les difficultés, et nos comités ont permis solidarité et rencontres avec les Autres d'où qu'ils viennent afin d'appréhender de façon positive la richesse de l'« étrange étrangeté ».

Nous avons choisi la date symbolique du 21 mars pour annoncer la naissance de nouveaux comités : à Epinay sur Seine ; à Carcassonne où, après l'émotion et l'indignation soulevées par le raid raciste sur un quartier d'immigrés, des adhérents du Mouvement ont senti la nécessité d'une structure ; et à l'Université et au lycée de Toulouse : le plus jeune de nos comités est donc né, aux côtés de celui du centre ville, un de nos tout premiers... Des réunions fédérales se sont tenues aussi en Seine-Saint-Denis, dans l'Hérault, le Rhône, le Tarn, les Pyrénées-Orientales.

A Saintes, Aurillac, Grenoble, Dax, Bagnères de Bigorre, Pau, Aubervilliers, Bondy, ainsi qu'au collège Emile Zola de Royan, à l'invitation de Mme Guiard, enseignante agressée après la profanation du cimetière de Carpentras, le MRAP a sensibilisé les élèves aux valeurs universelles des Droits de l'Homme, de l'esprit de tolérance et du respect d'autrui, à la lutte contre le racis-

me sous toutes ses formes, malgré les restrictions de la circulaire du Bulletin Officiel de l'Education Nationale du 7 mars 1991. Pour lutter contre « une des conséquences de la guerre : la montée du racisme et de la xénophobie en France », la direction du Mouvement a animé des conférences publiques à Poitiers, à Dieppe, à Bagnolet, à la Faculté de Nanterre, à Vaulx-en-Velin, à Montpellier, à la Faculté du Mirail à Toulouse, à Versailles, à Orthez et à Mourenx.

Le tiers monde est exsangue. La solidarité est nécessaire, mais une solidarité active pour imprimer une nouvelle dynamique : tel était le thème de la rencontre à Oloron Sainte Marie autour de « L'Appel de la Bastille ».

Lors des Fêtes de l'Amitié de Nevers intervenaient le groupe Mamelody, Sara Alexander et Mounsi, et le comité de Villeneuve sur Lot invitait à un concert tzigane. Les « Tziganovitch » ont animé la soirée du MRAP à Mont de Marsan. La Fête de l'Amitié à Limoges réunissait plusieurs milliers de participants autour de groupes de musique des Antilles, du Maroc, d'Algérie, du Kurdistan... « Salle des Rencontres » à Montpellier, Fittband, lauréat du 2ème Grand Prix de la Ville, participait à une soirée musicale. A Dreux, c'est pour un « Rap » anti-

raciste que se retrouvaient une centaine de jeunes.

A Toulouse, sous le thème cinéma et tolérance, étaient présentés « Le temps des Gitans », d'E. Kusturika, et « La Citadelle » de M. Chouikh, et à Aurillac, « L'Œil au beur noir », de S. Meynard ; Savigny le Temple organisait la 3ème Caméra contre le racisme, en collaboration avec la Maison Pour Tous Jacques Prévert.

De Castres à Albi, les « foulées multicolores » 1991 et la Fête des Langues ont aussi rassemblé de très nombreux participants. A Tarbes, s'organisaient les journées arc-en-ciel contre le racisme et à Nice une conférence de presse pour le lancement des jeux pédagogiques d'éducation à un monde pluriel avait lieu en présence des instances pédagogiques et éducatives du Département. Tandis que le comité de Menton, dans le cadre de son A.G., organisait une conférence-débat avec Christian de Brie, rédacteur au *Monde Diplomatique* sur le thème « Guerre du Golfe : autopsie d'un conflit » et un rassemblement franco-italien avec la participation de Claude Pieplu, signataire de l'Appel des 100.

Cette énumération n'est pas exhaustive. Elle se veut seulement présentation d'une palette d'actions variées et diversifiées. A suivre dans le prochain numéro de Différences.

Norbert Haddad

Scolarisation

Pour la seconde fois, une délégation du MRAP soutenue par plusieurs associations, était reçue au Rectorat de Paris pour la scolarisation des enfants non-franco-phones. En effet, malgré les promesses faites le 30 janvier, bien que 48 enfants aient été accueillis en classes spécialisées, 120 sont encore aujourd'hui privés d'école. Prétextant le manque de moyens, le Rectorat de Paris bafoue en fait une nouvelle fois la loi française sur l'obligation scolaire ainsi que la Convention sur le droit des enfants.

Le Rectorat ne demande plus la présentation de la carte de séjour ou de délégation tutorale visée par un tribunal français et l'on ne peut que s'en réjouir. Mais le blocage auquel se heurtent encore ces 120 enfants n'est pas acceptable. Paris, malheureusement, est loin d'être un cas isolé. Le MRAP a demandé le 28 mars dernier un rendez-vous au ministre de l'Education nationale pour que soit pleinement appliquée la Loi française en la matière.

Gens du voyage

Pour les droits des gens du voyage et contre les discriminations dont ils sont encore victimes, le MRAP organise le 25 mai (de 14 heures à 20 heures 30) à Chartres un colloque national, auquel participeront M. Lemoine, sénateur-maire de la ville, M. Malandain, député, des représentants du ministère, Madame Jacqueline Charlemagne, de l'Unisat, diverses associations tziganes...

Djamel

Dans la nuit du 26 au 27 mars 1991, Djamel est mort. Djamel, de la cité des Indes, à Sartrouville, tué délibérément par un vigile du magasin Euromarché. Douleur. Douleur d'une famille. Douleur d'une cité. Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP, qui a rencontré la famille pour lui témoigner l'entière solidarité du mouvement, cache mal son émotion ; son admiration aussi, devant la dignité de la sœur de Djamel, de sa mère... blessées à vie.

Il parle aussi de la colère des jeunes des Indes. Jamais Djamel n'aurait dû être tué. Si certains endroits nécessitent une surveillance, comment justifier la présence de milices armées dans des lieux publics tels que les centres commerciaux, comment ne pas exiger le respect de la réglementation en matière de port d'armes ? Le MRAP a saisi à ce sujet le Ministère, tandis que ce drame révèle une fois encore, une fois de trop, les conséquences tragiques de la substitution au profit de sociétés privées du rôle préventif de la puissance publique, seule garante de l'ordre public et de la paix sociale. Douleur et colère, à Sartrouville. Colère, devant l'attitude provocatrice et irresponsable du premier magistrat de la ville, déclarant que la cité des Indes vivait une mini-guerre d'Algérie.

Déficit de lieux de vie, de rencontres, d'animation, au sein de cités rongées par l'exclusion, les exclusions ; ainsi vit la cité des Indes. C'est ce que disent ici comme lors des débats organisés par le MRAP à Vaulx-en-Velin et à Nanterre des jeunes qui ne supportent plus les discours et souhaitent réellement que leur vie ait un sens.